

Journée technique 2022

TriPôle

16.11.22

An aerial photograph of an industrial park. In the foreground, there are several large industrial buildings with dark roofs, some with solar panels. A parking lot is filled with cars. To the right, there are more industrial buildings and a large area with stacks of materials. In the background, a multi-lane highway runs through the park. The sky is blue with some clouds. The text 'Journée technique 2022' and 'TriPôle' is overlaid on the top part of the image, and the date '16.11.22' is in the bottom left corner.

Programme



- **Coup de rétroviseur sur l'année écoulée**
- **Actualités**
- **Perspectives 2023**
- **Tout ce que vous devriez connaître sur les différentes filières dans la déchèterie**
- **Présentation des tournées de collecte porte à porte 2023**
- **Echanges et apéritif**

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée



- Collecte des plastiques
- Collecte des biodéchets
- Entreposage des déchets verts
- Remplacement des bennes à verre
- Statistiques cantonales
- Nouveau site internet www.strid.ch
- Nouvelles normes de sécurité pour l'entreposage des déchets spéciaux des ménages

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Collecte des plastiques



L'année dernière je vous annonçais une grande évolution dans la collecte des plastiques

LE NOUVEAU SAC DE COLLECTE DE PLASTIQUE MIGROS.

Que peut-on y mettre, ou pas?



Vous trouverez nos points de collecte de plastique ici: migros.ch/plastic-point



Generation M

Canas en plastique, films étirables et rétractables, matériaux d'emballage en plastique.



Matériaux d'emballage en plastique tels que le plastique entourant les magazines et les packs de boisson, les sachets distribués en caisse, les films pour salades, fruits ou légumes, les emballages en plastique pour pain péchu et toasts, les emballages cosmétiques, les tubes et les recharges en plastique.

Conseil: séparez toujours le contenant en plastique de son couvercle ou opercule. Cela facilite le recyclage.

Pots de yogourt et autres pots en plastique, barquettes en plastique, emballages alimentaires en plastique.



Barquettes thermoformées pour fruits, légumes ou viande, bacs de glace, emballages d'œufs ou de biscuits.

Conseil: si le plastique est combiné à du papier, de l'écrouissage, etc., déterminez chaque matériau séparément (p. ex. un pot de yogourt séparément de son opercule en aluminium et de son carton).

Bouteilles de lait, de produits nettoyants/ménagers, etc. en plastique.



Bouteilles en plastique vides de produits laitiers, de lessive et de nettoyage, de shampoings, de produits de douche, de savons, de lotions, de crèmes, de vinaigre, d'huile, de sauces et d'engrais.

Conseil: pour les bouteilles en plastique vides, évacuez l'air et refermez-les! Vous évitez ainsi les mauvaises odeurs et des transports inutiles.

À NE PAS mettre dans le sac de collecte de plastique Migros:

- Bouteilles en PET de qualité supérieure, les bouteilles en PET du domaine du bricolage, du jardinage et de l'entretien automobile.
- Emballages souillés, contenant des restes (p. ex. marinades pour grillades).
- Appareils électriques.
- Polystyrène (Sages).
- Jouets en plastique et objets de type bouchons de bouteille en liège, CD et DVD, cartouches d'imprimante, briques de boissons en carton (p. ex. Tetra Pak), capsules et dosettes de café, sachets de thé, vaisselle jetable, blisters de médicaments, brosses à dents, matériau de remplissage pour cols (chips d'emballage), objets en caoutchouc, chambres à air de vélo, bateaux pneumatiques, piscines gonflables, cassettes vidéo, photos, mégots de cigarettes, tuyaux d'arrosage.

REMARQUE: les bouteilles de détergents et de produits dangereux à moitié vides sont considérées comme des déchets spéciaux et doivent être remises au service clientèle.

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Collecte des plastiques



A ce jour

- Premiers tests de collecte des briques à boisson dans 2 déchèteries

Choix du contenant pour la collecte

- Container 770 l sur roues avec couvercle à casquette
- Container aérien Type Movea volume 3 m³

Choix du repreneur

- Système de conditionnement
- Tarification

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Collecte des plastiques



- Premier trimestre 2023
- Proposition aux communes système de collecte avec tarification

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Collecte des biodéchets



Plusieurs discussions au niveau cantonal pour diminuer la quantité de déchets dans les ordures ménagères, aujourd'hui encore 30% de biodéchets valorisables.

Deux groupes de travail ont étudié les thèmes suivants :

- Comment augmenter les quantités collectés
- Comment augmenter la qualité des biodéchets collecté

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Collecte des biodéchets



Comment augmenter les quantités collectées

Le meilleur moyen pour augmenter la quantité est de pouvoir offrir aux communes la possibilité de collecter les biodéchets

Le modèle en place dans notre périmètre permet doit permettre d'augmenter la collecte des biodéchets

STRID offre la possibilité de mettre en place une collecte des biodéchets

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Collecte des biodéchets



Comment augmenter les quantités collectées

De quoi s'agit-il ?

Définition des biodéchets

- Restes de repas
- Déchets de cuisine
- Déchets des ménages
- Déchets de jardin

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Collecte des biodéchets



Comment augmenter les quantités collectées

De quoi s'agit-il ?

Définition des biodéchets

- Restes de repas
- Déchets de cuisine
- Déchets des ménages
- Déchets de jardin

Se retrouvent dans les sacs d'ordures ménagères

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Collecte des biodéchets



Ces déchets organiques sont collectés en porte à porte lors des tournées de collecte que nous organisons

Ces tournées de collecte sont subventionnées par STRID

- Coût du traitement : art. 2000 : CHF 120.- / tonne
- Coût de la collecte : CHF 100.- / tonne

Montant facturé pour la collecte et le traitement des biodéchets :

CHF 191.- / tonne

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Collecte des biodéchets



Ces déchets organiques sont collectés en porte à porte lors des tournées de collecte que nous organisons

Ces tournées de collecte sont subventionnées par STRID

Montant facturé pour la collecte et le traitement des biodéchets :

CHF 191.- / tonne

Sur les collectes 2021 une ristourne de CHF 20.- / tonne de biodéchets collectés en porte à porte a été versée aux communes

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Collecte des biodéchets



Comment augmenter la qualité des biodéchets collectés

Par qualité, de quoi parle-t-on ?



Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Collecte des biodéchets



Comment augmenter la qualité des biodéchets collectés

La communication et l'information restent les meilleurs moyens pour augmenter la qualité des collectes

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée



Comment augmenter la qualité des biodéchets collectés



Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Entreposage des déchets verts



Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Entreposage des déchets verts



- Risques avec un traitement non approprié



Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Entreposage des déchets verts



Broyage et traitement selon les règles de l'art

- Compostage dans une installation reconnue par le canton
- Méthanisation

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Remplacement des bennes à verre



Les bennes les plus endommagées ont été mises hors service

Suspension momentanée des remplacements suite aux augmentations de l'acier et les délais de livraison

Reprise des changements courant 2023

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Statistiques cantonales



Pour rappel le site www.vaud-stat-dechets.ch est en libre accès pour tous les citoyens

Pour les communes, l'accès permet d'avoir plus d'informations sur sa commune et transférer les statistiques dans un fichier .xlsx

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Nouveau site internet www.strid.ch



Le site est divisé selon les type de visiteur :

- Particuliers
- Communes
- Entreprises

Présentation de l'entreprise : nos engagements / le Conseil d'administration / l'équipe à votre service / les rapports annuels

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Nouvelles normes de sécurité pour les DSM



Les communes qui désiraient continuer la collecte des DSM sur le site de leur déchèterie :

- ont été auditées
- ont adapté les locaux selon l'audit
- leurs agent·e·s de déchèterie ont suivi la formation DSM
- ont désigné un délégué à la sécurité reconnu par l'OCS
- ont transmis toutes ces informations au canton

Coup de rétroviseur sur l'année écoulée

Nouvelles normes de sécurité pour les DSM



Les communes qui ne désiraient pas continuer la collecte des DSM sur le site de leur déchèterie :

- ont reçu un calendrier de la collecte itinérante des DSM
- disposeront sur www.strid.ch du calendrier 2023 et d'un modèle de flyer pour l'envoi de l'information aux habitant·e·s

Actualités



- Contrôle des sacs taxés
- Signalétique et communication
- Nouvelle filière briques à boisson
- Nouveau Sentier du Tri à Yvonand



Selon la convention qui lie les communes avec les périmètres de gestion des déchets, il est précisé au chapitre 4. **Déchets non taxés - Fraudes**

4.2 Fraude et échange d'informations

Le terme « Fraude » vise les déchets incinérables collectés sur le territoire de la Commune qui, contrairement aux dispositions légales et réglementaires, **ne sont pas contenus dans des sacs taxés**, mais dont le tonnage n'est pas comptabilisé séparément comme des Déchets non taxés. L'expression « Taux de Fraude » signifie le pourcentage de Fraude telle que définie ci-dessus.



Selon la convention qui lie les communes avec les périmètres de gestion des déchets, il est précisé au chapitre 4. **Déchets non taxés - Fraudes**

4.2 Fraude et échange d'informations

La Commune est responsable de la police des déchets sur son territoire, à savoir identifier et poursuivre les contrevenants responsables de Fraudes.

La Commune s'engage à avertir le Périmètre si elle remarque des Fraudes, notamment si, par erreur, des Déchets non taxés n'ont pas été comptabilisés séparément. Dans ce cas, le Périmètre pourra en tenir compte lors de la rétrocession de la taxe.



Selon la convention qui lie les communes avec les périmètres de gestion des déchets, il est précisé au chapitre 4. **Déchets non taxés - Fraudes**

4.2 Fraude et échange d'informations

Le Périmètre procède à des contrôles par sondages sur le territoire de la Commune pour contrôler le respect du présent chapitre 4. Si, au cours de l'un de ces contrôles, le Périmètre constate des Fraudes, il en informera la Commune et fournira toutes les informations utiles afin de permettre la poursuite des contrevenants.



Selon la convention qui lie les communes avec les périmètres de gestion des déchets, il est précisé au chapitre 4. **Déchets non taxés - Fraudes**

4.3 Taux de Fraude

Conformément au Protocole annexé à la Convention TRIDEL, les Parties conviennent **d'appliquer une marge de tolérance maximale de 3% en cas de Fraude**. En d'autres termes, le tonnage des déchets incinérables déterminant pour la restitution du produit de la taxe au sac prévu à l'article 2.2 ne devra pas comprendre plus de 3% de déchets provenant de la Fraude.

Actualités

Contrôle des sacs taxés



Selon la convention qui lie les communes avec les périmètres de gestion des déchets, il est précisé au chapitre **4. Déchets non taxés - Fraudes**

4.3 Taux de Fraude

Il est précisé à toutes fins utiles qu'un Taux de Fraude inférieur à la marge de tolérance de 3% ne donne pas droit à une rétrocession du produit de la taxe plus élevée.

Actualités

Contrôle des sacs taxés



Selon la convention qui lie les communes avec les périmètres de gestion des déchets, il est précisé au chapitre 4. **Déchets non taxés - Fraudes**

Principe de base - Rôles et responsabilités :

Chaque Périmètre garantit que le Taux de fraude est respecté dans les Communes qui le composent. A cette fin, il peut soit :

- 1. Mandater un autre Périmètre ou un autre prestataire** pour effectuer la Surveillance ;
- 2. Effectuer lui-même la Surveillance ;**
- 3. Déléguer cette tâche aux Communes.** Dans ce cas, le Périmètre est tenu de transmettre aux Communes tous les documents nécessaires à l'exécution du Protocole. Les Communes sont, elles, tenues de remettre à leur Périmètre les rapports de Surveillance.

Actualités

Contrôle des sacs taxés



Selon la convention qui lie les communes avec les périmètres de gestion des déchets, il est précisé au chapitre 4. **Déchets non taxés - Fraudes**

Principe de base - Rôles et responsabilités :

Fréquence de la Surveillance :

En fonction du principe de base de Surveillance retenu, la fréquence sera la suivante :

- 1. Surveillance réalisée par un autre Périmètre ou un autre prestataire :** chaque Commune doit faire l'objet d'une Surveillance au minimum **une fois tous les 4 ans**. Environ un quart des Communes seront donc surveillées chaque année ;

Actualités

Contrôle des sacs taxés



Selon la convention qui lie les communes avec les périmètres de gestion des déchets, il est précisé au chapitre 4. **Déchets non taxés - Fraudes**

Principe de base - Rôles et responsabilités :

2. Surveillance réalisée par le Périmètre lui-même : chaque Commune doit faire l'objet d'une **Surveillance au minimum une fois tous les 4 ans**. Environ un quart des Communes sera donc surveillé chaque année ;
3. **Surveillance déléguée aux Communes** : chaque Commune doit faire l'objet d'une Surveillance au **minimum une fois par année**.

Actualités

Contrôle des sacs taxés



Selon la convention qui lie les communes avec les périmètres de gestion des déchets, il est précisé au chapitre 4. **Déchets non taxés - Fraudes**

Principe de base - Rôles et responsabilités :

Fréquence de la Surveillance :

En fonction du principe de base de Surveillance retenu, la fréquence sera la suivante :

1. Surveillance réalisée par un autre Périmètre ou **un autre prestataire** : chaque Commune doit faire l'objet d'une Surveillance au minimum **une fois tous les 4 ans**. Environ un quart des Communes seront donc surveillées chaque année ;

Actualités

Contrôle des sacs taxés



Selon la convention qui lie les communes avec les périmètres de gestion des déchets, il est précisé au chapitre **4. Déchets non taxés - Fraudes**

Choix de tous les périmètres de travailler avec un autre prestataire :

COSEDEC se chargera de faire les contrôles sur l'ensemble du système de la taxe au sac harmonisé. Un seul prestataire, une seule méthode :

- les mêmes résultats pour toutes les régions
- Contrôle tous les quatre ans

Actualités

Signalétique et communication



Pour rappel, mise à disposition d'une signalétique uniformisée pour toutes les communes

Pour la déchèterie: en collaboration avec COSEDEC, étude d'un concept pour toute la déchèterie et installation de la nouvelle signalétique

Signalétique simple disponible sur le site internet

<https://www.strid.ch/commune/filieres-strid/verre/>

Mémo-déchets pour informer vos citoyens disponible sous :

<https://www.strid.ch/commune/gestion-des-decheteries/>

Actualités

Nouvelle filière briques à boisson



Dès 2023 collecte des briques à boisson disponibles dans le périmètre, de quoi parle-t-on ?

- Briques à boisson vides de lait, de crème, de jus de fruits, de thé glacé, de soupes et de sauces.

Comment sont-elles recyclées ?

- Les briques à boisson collectées sont traitées dans une usine à papier de telle sorte que les fibres de carton récupérées puissent être utilisées pour de nouveaux emballages en carton ondulé.
- Le reste est constitué d'un mélange de polyéthylène et d'aluminium qui peut être réutilisé pour fabriquer des distributeurs de papier et de savon, etc.

Actualités

Nouvelle filière briques à boisson



L'association Recyclage de Briques à Boisson Suisse est composée des membres suivants :

- Tetra Pak AG (Suisse) AG
- SIG Combibloc AG (Suisse) AG
- Elopak Systems AG

Les fabricants de briques à boisson, 3^e emballage le plus utilisé pour les boissons, n'est pas soumis à l'ordonnance sur les emballages pour boissons → pas de TAR sur ces emballages, le coût est directement pris en charge par les communes.

Plus d'informations sur le site <https://www.info.briquesaboisson.ch/>

Actualités

Nouveau Sentier du Tri à Yvonand



Le Sentier du Tri inauguré en 2006 a été remis au goût du jour

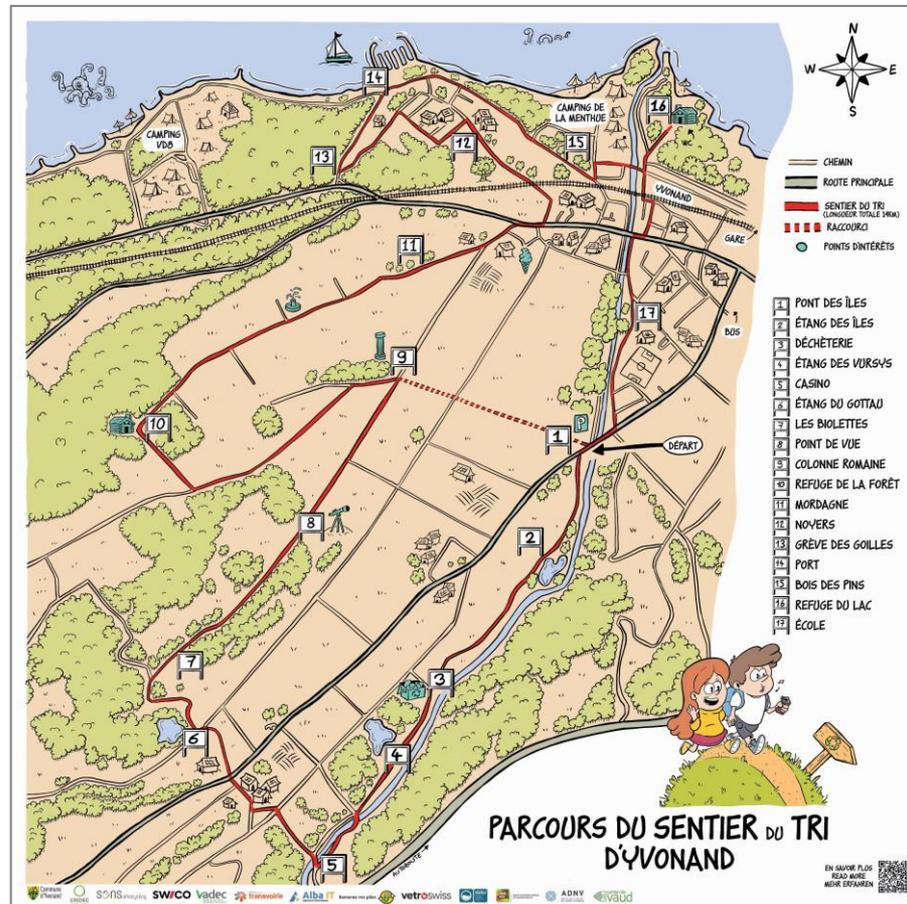
Le concept est resté le même, le nombre de panneau, le parcours, les thèmes abordés

Les panneaux ont été simplifiés

Complément d'informations sur le site internet

Actualités

Nouveau Sentier du Tri à Yvonand



Actualités

Nouveau Sentier du Tri à Yvonand



LE JETABLE C'EST RINGARD

10

SENTIER DU TRI

MES SOURCES DE DÉCHETS

RESSOURCES NATURELLES

PÉTROLE (POLYPROPYLENE OU POLYCARBONATE)

CARTON

ASTUCE

AVANT LE LAVAGE
JE METS LES
RESTES DE
NOURTURE DANS
LES DÉCHETS

Hop là!

VRAI OU FAUX ?

UN GORBLE RÉUTILISABLE PEUT
ÊTRE UTILISÉ PLUS DE 100 FOIS
DANS LES MANIFESTATIONS.

REVENIR À LA QUESTION
PARRAÎT-IL :

FAUX. SUR 1000 GORBLES
MÉNAGERS NON REUSÉS IL
RESTE 20% DE GORBLES QUI
SERONT ENTREPOSÉS EN
DÉCHÈQUE CONTRÔLÉ.

CYCLE DE VIE

EXTRACTION DU PÉTROLE

INDUSTRIE RECYCLAGE

MANIFESTATION

LAUNGE

LAUNGE

PROFITE MOI

RECYCLAGE DU PLASTIQUE EN FIBRE

**FIN LE JETABLE, MÊME AU BUREAU
JE PRENDS MA TASSE POUR MON
CAFÉ ET MA BOÎTE POUR MON
REPAS.**

**DURÉE DE VIE AVANT
DÉGRADATION**

MILLIERS D'ANNÉES

PASTA BUENO!

DANS MON TUP
S'IL VOUS PLAIT

Commissariat de Yvonand **CHIES** **SONS** **SWICO** **Vadec** **Transivolia** **Alba IT** **vetroswiss** **ADNV** **eväud**

En savoir plus sur notre site internet

Actualités

Nouveau Sentier du Tri à Yvonand





MON MÉGOT, UN DÉCHET TOXIQUE PAS COMME LES AUTRES !

15

MES SOURCES DE DÉCHETS

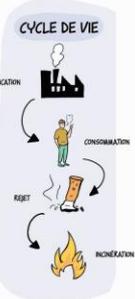


RESSOURCES NATURELLES

| | |
|--|--|
|  PAPIER |  TABAC |
|  PHÉNOL |  MÉTAL (ALUMINUM, ETC.) |



CYCLE DE VIE



ASTUCE

JE GARDE SÛR MAI UN CENDRIER DE POCHÉ, COMME LA PLUPART DES FUMEURS



VRAI OU FAUX ?

40% DES MÉGOTS FINISSENT DANS LA MER.

RÉPONSE AU QGZ DU PANNEAU 14 :
VRAI. LES BOUTELLES À BOISSON EN PET, BIEN TRICÉES POURRANT AVOIR UNE INCISION. VE SOUS FORME DE BOUTILLE. CETTE COLLECTE EST FINANCÉE PAR LA TAXE ANTICIPÉE PRÉLEVÉE LORS DE LA VENTE DES BOUTILLES POUR BOISSON EN PET.

J'ARRÊTE QUAND JE VEUX !



DURÉE DE VIE AVANT DÉGRADATION

12 ANS



En savoir plus sur notre site internet



Perspectives 2023



- Simplification du service de désapprovisionnement des déchèteries
- Appel d'offre en marché public
- 2 camions a demeure chez STRID pour toutes les opérations de désapprovisionnement des déchèteries
- Procédure en cours blocus sur les informations

Perspectives 2023



Autonomisation d'Ecomanif

Création de l'entreprise Ecomanif SA au 1^{er} janvier 2023

Capital actions : 100 % STRID à la création de l'entreprise

Augmentation et ouverture du capital, recherche d'investisseurs sur 2023
privés ou parapublic

STRID garde la majorité

Tout ce que vous devriez connaître sur les différentes filières dans la déchèterie



Mme Thalia Goldmann,
chargée de projet formation d'adultes chez COSEDEC
fera un tour d'horizon des principales filières en 2023

Présentation des tournées de collecte en porte à porte 2023



Notre prestataire de service Henry Recycling présentera les nouveautés qui vous attendent pour 2023

Apéritif et échanges

